

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

VALEO
(Eurolist)

Par courrier du 19 juin 2007, la Société Générale (29, boulevard Haussmann, 75009 Paris) a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 15 juin 2007, par suite d'une cession d'actions VALEO dans le cadre de ses activités de trading, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société VALEO et détenir, à titre direct et indirect, 3 626 230 actions VALEO représentant autant de droits de vote, soit 4,67% du capital et 4,58% des droits de vote de cette société (1), répartis de la façon suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Société Générale (trading)	3 309 230	4,26	3 309 230	4,18
SGAM Banque (trading)	317 000	0,41	317 000	0,40
Total	3 626 230	4,67	3 626 230	4,58

(1) Sur la base d'un capital composé de 77 580 617 actions représentant 79 148 735 droits de vote.